



HAL
open science

Du bon usage du livre de Gaston Zink, *Phonétique historique du français. À propos d'un absent : FM bois*
< *boscus ou *bosci

Patrice Uhl

► To cite this version:

Patrice Uhl. Du bon usage du livre de Gaston Zink, *Phonétique historique du français. À propos d'un absent : FM bois* < *boscus ou *bosci. *Expressions*, 2004, 24, pp.157-168. hal-02406660

HAL Id: hal-02406660

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406660>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU BON USAGE DU LIVRE DE GASTON ZINK, *PHONÉTIQUE HISTORIQUE DU FRANÇAIS* À propos d'un absent : FM *bois* < **boscus* ou **bosci*

Patrice UHL

Université de la Réunion

Résumé. – La phonétique historique est la hantise de la plupart des candidats au CAPES de lettres modernes. Pourtant, depuis quelques années, on trouve sur le marché une abondante bibliographie destinée au public des concours (CAPES et agrégation). Mais loin d'apporter un réel confort aux candidats, cette soudaine profusion de titres engendre à l'inverse beaucoup de confusion. Sans minimiser les mérites respectifs des livres récemment publiés, je m'attacherai dans cet article à défendre l'excellence de la *Phonétique historique du français* de Gaston Zink, tant du point de vue scientifique que du point de vue didactique. Cet ouvrage reste à mes yeux l'auxiliaire indispensable à la préparation de la question 2 de l'épreuve d'ancien français. Je m'efforcerai de montrer que, même lorsqu'un mot n'est pas individuellement traité par l'auteur, la *Phonétique historique du français* recèle toujours en quelque lieu, pour peu qu'on sache lire le sommaire, les clés nécessaires à la résolution des problèmes. J'ai retenu à titre d'exemple le mot « bois », pour lequel on pourra proposer deux schémas d'évolution distincts, selon l'hypothèse étymologique privilégiée : *bois* < **boscus* (É. Bourciez) ou *bois* < **bosci* (F. de La Chaussée). On verra que, dans les deux cas, malgré son apparent silence, Gaston Zink ne laisse aucunement l'étudiant démuni.

*Abstract. – More than any other subject on the CAPES and agrégation curricula, diachronic phonetics is a dreadful trial for most lettres modernes candidates, in spite of the numerous books recently published to help them out. Unfortunately, this sudden and bewildering outpouring entails more confusion than it clarifies things. This paper is not meant as a disparagement of those highly commendable publications, but as a vindication of Gaston Zink's excellent Phonétique historique du français. An extremely valuable tool, both from a scientific viewpoint and a didactic one, it is, indeed, THE compulsory tool for anyone working on Old French (especially for CAPES Question 2). Even in the case of a word not being dealt with under an entry of its own, the book always offers some useful clues and efficient solutions to the attentive reader. The word bois is here taken as a case in point : two distinct patterns of evolution can be considered, depending on which etymological hypothesis is privileged : bois < *boscus (É. Bourciez) or bois < *bosci (F. de La Chaussée). Even though Gaston Zink does not devote a special entry to this issue, he nevertheless provides valuable suggestions.*

Mais puisque langage et histoire de langage il y a, comment ne pas évoquer ce vieux pantin, qui, pour l'ouverture des cours de la faculté des Lettres de Paris, la veille même de l'Armistice, éprouva d'un râpeux bégaiement, ma bonne volonté toute neuve.

Il devait expliquer un texte de vieux français : *Gormont et Isembart*.

À cause du titre de cette chanson et surtout du nom qui, dans le titre, faisait penser à quelque Isabeau (Isabeau de Bavière, s'entend) je m'étais plu à imaginer une histoire d'amour [...]. Hélas, Isembart n'était pas Isabeau. Il s'agissait non d'amour, mais de guerre, autant que j'en pus juger par le distique initial :

*En alt vois s'est escrié
Vous estes en dol tut fines...*

...que, deux heures durant, un vieux fou se contenta de répéter avec, pour tout commentaire, de multiples aboiements qui reprenaient les mots, un à un, et nous servait, à propos de la moindre voyelle, tout un jeu de rauques vocalises.

Après ce beau début, je m'abstins plusieurs mois d'aller puiser aux sources du vieux français. Mais, un jour, égaré dans les couloirs, j'entendis de tels glapissements, que je poussai la porte qui se trouvait, comme par hasard, être celle où mon bon maître [...] se livrait à d'innombrables variations sur l'a de Montmartre. Alors peu expert ès-bals-musette, le spectacle de ce podagre qui jouait de l'accordéon avec une voyelle me retint. Il allait du circonflexe à l'aigu, parvenait aux confins de l'e, se baissait pour en ramasser un qu'il servait grave, presque gras, mais, bien vite, asséchait [...].

Le vieux palotin se contentait, il est vrai, de jongler avec des Montmertre, à tel point inoffensifs que, mis à bout par ce défaut d'imagination, et, en même temps, tout pénétré de Jarry dont on venait de rééditer *Ubu roi*, je murmurai, malgré moi, Montmerdre.

Or, à peine avais-je interrompu la série des « mertre, mertre, mertre », dont la quasi-uniformité (j'ose même dire l'uniformité pour une oreille de non initié) semblait, de leurs répétitions, avoir soûlé celui dont la bouche les proférait, que je craignis un malheur. (...). Mais lui, au contraire, avec élasticité rebondit, répondit en contestant le d de merdre, car, affirmait-il, une métamorphose de voyelle ne pouvait décider aussi aisément d'une métamorphose de consonne, surtout si, entre la voyelle et la consonne en question, une autre consonne mettait sa barrière.

(René Crevel, *Le Clavecin de Diderot*, 1966)

Voici comment René Crevel, alors âgé de 18 ans, croisa sur sa route un personnage quelque peu « décalé » : un philologue !¹ Il est vrai qu'en ce temps-là (l'auteur parle de l'année universitaire 1918-1919), le domaine médiéval était la chasse gardée de graves « dinosaures » (Cerquiglini, 1989, pp. 71-101). Mais le jeune Crevel se remit sans grand dommage de son traumatisme philologique et oublia, semble-t-il, assez vite les modulations vocaliques du professeur de la Sorbonne en se lançant dans l'aventure dada aux côtés de Tristan Tzara. Il ne se doutait évidemment pas que le chef de file des dadaïstes parisiens allait consacrer les sept dernières années de sa vie à l'exégèse des anagrammes de François Villon (Dufournet, 1975)...

Si, de nos jours, la médiévistique constitue un domaine de la recherche des plus dynamiques et des plus ouverts (comme en témoigne le nombre d'essais, d'articles, de communications ou d'éditions publiés chaque année dans ce champ à travers le monde), il n'en demeure pas moins que peu de candidats aux concours (CAPES ou agrégation), quelle que soit l'estime qu'ils portent par ailleurs au Moyen Âge, abordent avec sérénité l'épreuve d'ancien français. Que dire alors de la question de phonétique ? N'y allons pas par quatre chemins : cette discipline est la hantise de la majorité des candidats qui, faute de bases suffisantes (les programmes universitaires accordent d'ordinaire peu de place à la phonétique historique en DEUG ou en licence), éprouvent, l'année préparatoire, une sorte de vertige devant le nombre de phénomènes à prendre en compte pour restituer en diachronie les avatars successifs d'un mot ancien jusqu'au français moderne. Parmi les candidats, les moins pugnaces choisiront l'« impasse », pariant sur un « carton » dans les autres matières ; ce qui est à coup sûr un très mauvais calcul, vu que, au CAPES de lettres modernes tout spécialement, chaque licencié honnête a sa chance à l'écrit en littérature et en LVE (ou en langue ancienne). Il est dès lors stratégique d'engranger un maximum de points dans les matières réputées techniques (l'ancien français en fait partie). L'admissibilité au CAPES de lettres modernes se joue souvent là !

Essayons de dédramatiser les choses.

1. Il semblerait que le professeur en question soit Philippe Lauer, auteur, entre autres, d'une édition de la *Conquête de Constantinople* de Robert de Clari (Paris, Champion, 1924) et d'une étude sur *Gormont et Isembart* : « Louis IV d'Outre-Mer et le fragment d'Isembart et Gormont », *Romania* (1897), pp. 161-197. Je remercie Hélène Besnier, responsable du Service de référence de la bibliothèque de la Sorbonne de m'avoir communiqué cette information.

1. La question de phonétique au CAPES de lettres modernes

En quoi consiste la question de phonétique ? Il s'agit de reconstituer l'évolution phonétique d'un mot, généralement latin ou germano-latin, jusqu'au français moderne (FM).

Avant la première attestation d'un mot en français – ou avant sa première « attestation », pour reprendre un néologisme suggestif de Bernard Cerquiglini (Cerquiglini, 1991, pp. 93-103) – c'est-à-dire avant le IX^e siècle – mais il serait sans doute plus juste de pousser jusqu'aux environs de l'an 1100 (on ne conserve en effet qu'une poignée de témoins en langue vulgaire datés des IX^e-XI^e siècles) –, toutes les étapes intermédiaires entre l'étymon et son résultat français sont conjecturales. Car si l'on possède bien quelques indices relatifs à la prononciation, par exemple, en proto-français, les graphies *adiudha* (*Serments de Strasbourg*, 842) ou *spede* (*Séquence de Sainte Eulalie*, 881), prouvant le maintien au IX^e siècle d'un son spirant intervocalique [ð], noté *-dh-* ou *-d-* (**adjuta* > AF *aiüe* « aide » ; **(i)spatha* > AF *espee* > FM *épée*), la plupart des formes écrites sont trompeuses. Le graphème *a*, par exemple, s'emploie encore au IX^e siècle pour noter *e* sourd, alors que le [a] final latin s'était assourdi dès la fin du VII^e siècle. Et même en plein Âge d'or de la littérature médiévale (XII^e-XIII^e siècles), la graphie n'est toujours pas le fidèle reflet de la prononciation : *-o-*, *-ou-* et *-eu-*, par exemple, se rencontrent en synchronie au début du XIII^e siècle pour noter *æ* fermé. La variation dialectale complique encore les choses : *ceval* était lu *cheval* en Île-de-France et *keval* en Picardie (*scripta* franco-picarde) ; en anglo-normand, la prononciation de *jeo* (< *ego*) et *ceo* (< **ec]ce-(h)o(c)*) balançait entre *je* et *jo*, et *ce* et *ço*², etc. Il s'attache donc beaucoup d'indécision à la reconstitution de la prononciation en diachronie et plus personne aujourd'hui n'aurait l'imp(r)udence d'élever la phonétique historique au rang de science exacte. Ce qui n'était pas le cas du temps des « dinosaures » de la philologie ! Un phénomène tel que la diphtongaison de *e* ouvert accentué libre (phénomène attesté à l'échelle de la *Romania* : *petram* > AF *pier(r)e* ; ital. *pietra* ; esp. *pedra*, etc.) suscite toujours des désaccords sur la date de son déclenchement en Gaule : certains parlent du III^e siècle ; d'autres du V^e. On ne demande évidemment pas aux candidats d'être au courant des débats opposant les

2. L'*Orthographia Gallica* (version longue, § 8 ; éd. Johnston, 1987, p. 11) nous indique qu'au XIII^e siècle, le « o » n'avait plus aucune réalité phonétique : *Item ille sillabe je ce, jeo ceo indifferenter possunt scribi cum c.e.o. vel cum c.e. sine o.* Mais qu'en était-il au XII^e siècle ?

spécialistes sur tel ou tel point particulier. Ce qui importe, c'est de proposer un paradigme évolutif cohérent. La chronologie relative des divers phénomènes prime en effet sur le schéma d'évolution des phonèmes isolés. Il faut, par exemple, savoir expliquer que dans *fémīna* > AF *fame* ; FM *femme*, le [é] (*e* long latin > *e* fermé au II^e siècle) se serait diphtongué en [éi], s'il était resté libre ; la pénultième atone aura donc chuté avant la date de diphtongaison du [é] (VI^e siècle pour certains ; fin VII^e pour d'autres) : [fémīna] ou [fémēna] > [fém(↓)na], et non **[féīmena] > **[féīm↓na], qui n'aurait jamais pu aboutir à [fām] en FM. Tout cela ne s'invente pas, ni ne procède d'une révélation divine. Il existe pour surmonter les errances d'excellents outils d'initiation ou de perfectionnement ; ce n'est qu'après les avoir étudiés que le néophyte pourra découvrir à la phonétique historique une réelle dimension ludique.

2. La forêt des ouvrages

Naguère les candidats au CAPES ou à l'agrégation n'avaient pour tout choix qu'une alternative : ils devaient s'en remettre, soit à la *Phonétique historique du français* de Pierre Fouché (Fouché, 1952-1958-1961), soit à la *Phonétique française* d'Édouard et Jean Bourciez (Bourciez, 1967). Aujourd'hui, l'inconfort tiendrait plutôt à l'embarras du choix. Non seulement de nouveaux traités ou précis ont paru : *l'Initiation à la phonétique historique de l'ancien français* de François de La Chaussée (La Chaussée, 1982), la *Phonétique historique du français* de Gaston Zink (Zink, 1986), le *Précis de phonétique historique* de Noëlle Laborderie (Laborderie, 1994), le *Précis de phonétique historique du français* de Geneviève Joly (Joly, 1995), mais aussi des manuels, des guides, des fiches et des livres d'exercices spécialement conçus pour les étudiants des premier et second cycles universitaires et les candidats aux concours : les *Fiches de philologie française* d'Albert Lanly (Lanly, 1971), le *Synopsis de phonétique historique* d'Henri Bonnard (Bonnard, 1979), les *Exercices de phonétique* de Nelly Andrieux-Reix (Andrieux-Reix, 1993), les *Fiches de phonétique* de Geneviève Joly (Joly, 1999), les *Exercices de phonétique historique* de Monique Léonard (Léonard, 1999), la *Phonétique historique* d'Édith Taddei (Taddei, 2000). Ajoutons à cette liste un précieux complément : la *Linguistique médiévale* d'Ambroise Queffélec et Roger Bellon, qui contient une vingtaine de corrigés exhaustifs d'épreuves du CAPES ou de l'agrégation (phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire) (Queffélec-Bellon, 1995).

Paradoxalement, cette profusion de titres égare, plutôt qu'elle ne rassure. Dans l'absolu, tous ces livres, écrits par d'excellents spécialistes, sont dignes

de confiance, mais l'étudiant curieux s'apercevra vite, en les comparant, que tous les auteurs ne disent pas toujours la même chose à propos des mêmes phénomènes ou que, s'ils le font, ce n'est pas, loin de là, avec une égale clarté. En outre, et c'est une incommodité, tous n'utilisent pas le même système de transcription (Nelly Andrieux-Reix, qui emploie pour sa part l'API, fournit avec à-propos en tête de son livre les correspondances entre les quatre principaux systèmes de transcription). L'erreur serait de travailler à partir de plusieurs ouvrages simultanément et de piocher de-ci de-là son information. Car Gaston Zink + Albert Lanly + François de La Chaussée, ça ne marche pas ! Il ne saurait non plus être question de panacher les divers systèmes de transcription : utiliser [ø] pour [œ] (avec [.] souscrit) pour noter *œ* fermé, alors que, dans le même temps, on utiliserait [ü], et non [y] pour noter *u* palatal...

Mais alors à quel saint se vouer ? Si l'on se réfère aux rapports du jury de CAPES publiés annuellement par le ministère de l'Éducation nationale, c'est le livre de Gaston Zink qui est le plus fréquemment cité (transcription, mécanisme des phénomènes, chronologie, etc.) : la *Phonétique historique du français* coïncide ainsi depuis des années avec ce que l'on pourrait appeler la *doxa* du concours. Ce serait déjà une raison pour qu'on le retînt. Mais, fort heureusement, ce n'est ni la seule ni la meilleure : l'ouvrage de Gaston Zink est en effet précis, progressif, sélectif, abondamment exemplifié et, de surcroît, attentif aux phénomènes dialectaux³. C'est un ouvrage savant, quoique sans complexité excessive, qui a été conçu dans un esprit résolument pédagogique : des années d'enseignement à la Sorbonne l'ont nourri. Oh ! « pédagogique », le *Bourciez* l'était sans doute, mais en son temps ! Et « savant », le *Fouché* le demeure sans conteste, mais l'austérité et la densité du traité (1102 pages serrées) ont de quoi rebuter le candidat au CAPES, toujours peu ou prou persécuté par des problèmes de « timing ». Je recommanderai donc ce dernier ouvrage aux thésards, plutôt qu'aux capésiens. De même que l'*Initiation à la phonétique de l'ancien français* de François de La Chaussée, qui, malgré un titre engageant, laissera perplexe plus d'un étudiant⁴. Je serais

3. Pour le picard, on dispose en français d'une excellente étude (Gossen, 1976) ; pour l'anglo-normand, la meilleure synthèse a été publiée en langue anglaise (Pope, 1952, pp. 420-485).

4. Cette « initiation », imprégnée des travaux de Georges Straka et des linguistes de l'*École de Strasbourg*, peut difficilement passer pour un ouvrage d'accès facile, en dépit de l'objectif présenté dans la préface : « Il va de soi qu'il s'adresse aux étudiants, tant de lettres modernes que de lettres classiques, et se propose de les aider à parfaire leur connaissance du français tout au long de leurs études supérieures, jusqu'à l'agrégation inclusivement ».

donc tenté de conclure, sans vouloir minimiser les mérites respectifs des ouvrages anciens ou récents listés (et tout spécialement ceux du *Précis* de Geneviève Joly), que le choix de la *Phonétique historique du français* de Gaston Zink est un choix quasi obligé. Quant aux candidats qui n'auraient pas le temps de mettre en fiches le livre de Gaston Zink, il leur restera toujours la possibilité de « sauver les meubles » en s'imprégnant du *vade-mecum* de Noëlle Laborderie (de totale « orthodoxie zinkienne »).

Cela dit, aucun correcteur ne pénalisera un candidat qui s'inspirerait d'une autre école ou qui emploierait l'API dans ses transcriptions. Il sera toutefois prudent, dès lors qu'on s'écarte de la *doxa*, de citer nommément l'autorité dont on se réclame (spécialement en matière de chronologie).

3. L'absent

Reste le cas où le livre de Gaston Zink ne fournit pas (ou ne semble pas fournir) la réponse qu'on espérait y trouver. Que faire alors, sinon interroger les ouvrages concurrents ? En théorie, c'est le cas de figure le plus intéressant, mais c'est aussi le plus déstabilisant.

En 2003, l'œuvre au programme était *Le Roman de Thèbes* (Raynaud de Lage, 2002). Mon collègue Roger Bellon, professeur à l'université de Grenoble 3 et nouvellement « missionnaire » à l'IUFM de la Réunion, avait établi une liste de mots à étudier en phonétique dans le cadre de la préparation à l'épreuve d'ancien français du CAPES. C'est à partir de cette liste que j'avais bâti mon cours. Pour la plupart des mots sélectionnés, le livre de Gaston Zink suffisait amplement, fournissant, tantôt des schémas d'évolution complets, tantôt des explications locales dispersées en divers chapitres. Pour l'un de ces mots toutefois – non un terme rare ou disparu, mais l'un des plus usuels du vocabulaire français : « bois »⁵ –, aucune explication n'était proposée. Gaston Zink ne mentionne en effet le mot « bois » qu'une seule fois, à l'occasion du traitement dialectal de la diphtongue de coalescence [ói] dans le Nord : « Au Nord, la diphtongue tend à s'arrêter au stade *ói* (*o* ouvert) de son évolution et se monophthongue alors en *o* [...]. Le même traitement vaut pour *ói* de coalescence d'origine aussi bien populaire : **bóscu* > *bois* > *bos*, **paróchia* > *paroche* (franç. *paroisse*) que savante : *glória* > *gloire* > *glore*, *história* > *estore*, *memória* > *memore*... » (p. 197).

5. Dans la partie du texte au programme (*Roman de Thèbes*, vv. 2687-4510), on relevait huit occurrences du mot *bois* : vv. 2772, 2776, 2995, 3193, 3270, 3362, 3558, 3582.

Bizarrement, ce lexème n'apparaît pas non plus dans l'«Index des mots français et des dialectes» de la *Phonétique historique du français* de Pierre Fouché, index qui comporte quand même plus de 80 pages (pp. 948-1031) ! Le seul *bois* retenu par Pierre Fouché est une forme dialectale du mot «buis», remontant à *buxu* (vs *buxeu*) : «Le v. provençal *bois* continue le latin *buxu*. Le type *buxu* a laissé aussi des continuateurs en lorrain, en bourguignon et en franco-provençal, où la forme de base est *bois*» (Fouché, 1969, p. 405, rem. II).

De fait, de tous les phonéticiens cités plus haut, seuls Édouard Bourciez et François de La Chaussée consacrent un développement particulier au mot «bois». Le *hic*, c'est que les explications proposées par ces deux auteurs diffèrent du tout au tout : elles découlent en effet d'hypothèses étymologiques contradictoires !

Examinons-les et voyons si, une fois les problèmes identifiés, le livre de Gaston Zink ne reste pas, malgré, tout l'outil indispensable à l'élucidation des mystères, quel que soit, en la circonstance, le parti théorique que l'on soutienne (je renverrai, chemin faisant, aux pages ou aux chapitres de la *Phonétique historique du français* de Gaston Zink, permettant de suppléer les ellipses respectives de ses devanciers) :

3.1. Théorie d'Édouard et Jean Bourciez

(*Phonétique française*, pp. 145-146, § 136, rem. II)

«Dans le latin de la Gaule du Nord, le groupe *sk* paraît avoir subi d'assez bonne heure une transposition de ses deux éléments devant les voyelles vélares *o*, *u* finales ; le résultat a donc été le même que pour *x*. Ex. : *nasco* > *nais* ; *discu* > afr *dois*, *dais* ; **boscus* > *bois* ; *mariscu* > *marais* ; **conosco* > *conois*, *connais*. »

L'hypothèse étymologique de départ est celle d'une adaptation particulière du germanique **bosk* (> all. *Busch* ; angl. *bush*, «buisson, taillis») latinisé en **boscus*. Si l'on retient cette théorie, l'explication devra privilégier trois phénomènes principaux : 1°) l'interversion *sk* → *ks* : **[bóskus]* > **[bóksus]* ; 2°) l'évolution du groupe *KS* (voir Zink, p. 106-107 et p. 233) ; 3°) la diphtongue de coalescence [ói] issue de la palatalisation du groupe *KS* (voir Zink, p. 134).

Supposons, avec Édouard et Jean Bourciez, que l'étymon germano-latin **boscus* = **[bóskus]* (*ó* ouvert) ait été phonétiquement adapté en **[bóksus]* en Gaule du Nord. En théorie : **[bóksus]* > III^e s. *[bóχsus]* (palatalisation du groupe *KS* : désocclusion du [k] et spirantisation en [χ]) > *[bóys'us]* (la

spirante [χ], attirée jusqu'à yod par la sifflante, agit légèrement en retour sur [s], qui passe à la prépalatale [s'] > V^e s. [bóys'os] (*u* bref > *o* fermé) > VII^e s. [bóys'↓s] > [bóys] (amuïssement de la voyelle finale ; dépalatalisation de la sifflante [s'] > [s] et simplification de la géminée *ss* > *s* ; [y] consonne se maintient) > v. IX^e s. [bóis] (vocalisation du yod : [y] > [i], qui se combine avec la voyelle en précession ; la diphtongue de coalescence [ói] (*ó* ouvert) évoluera au XII^e siècle comme la diphtongue de segmentation [ói] < *e* fermé accentué libre, pour aboutir au FM [wa] (voir Zink, pp. 58-59 ; p. 134) ; d'où le schéma :

Germ.-latin	*[bóskus] (<i>o</i> ouvert)
Gaule du Nord	*[bóksus]
[III ^e s.]	*[bóχsus]
	*[bóys'us]
V ^e s.	*[bóys'os]
VII ^e s.	*[bóys'↓s]
	*[bóys]
v. IX ^e s.	*[bóis]
2 ^e 1/2 du XII ^e s.	[búes] (<i>e</i> fermé)
	[bwés] (balancement d'accent)
2 ^e 1/2 du XIII ^e s.	[bwé(s)] (<i>e</i> ouvert)
2 ^e 1/2 du XVIII ^e s.	[bwá].

Ce schéma appelle un commentaire, car tel quel, il est critiquable du point de vue de la chronologie. La palatalisation du groupe [ks] > [χs] > [ys'] se produit, d'après Zink, au III^e siècle. Entravé, le [ó] n'a pas pu se diphtonguer en [úo] au début du IV^e siècle (voir Zink, § IX), mais il ne s'est pas diphtongué non plus à la fin du IV^e siècle dans le cadre des diphtongaisons conditionnées (voir Zink, § XX). On en déduira que l'adoption de *[bóksus] en Gaule du Nord a été être postérieure à la seconde moitié du IV^e siècle ; sinon **bocsus* aurait évolué comme suit : *[bóksus] > *[bóχsus] > *[bóys'us] > 2^e 1/2 du IV^e s. ***[búoys'us]* (diphtongaison conditionnée) > ***[búoys'os]* > ***[búoys]* > ***[búois]* > ***[búeis]* > ***[büi(i)s]* ; le résultat aurait été ***buis* (à comparer avec *coxa* = [kóksa] qui *via* [kúoys'a] > *cuisse*).

3.2. Théorie de François de La Chaussée (*Initiation à la Phonétique historique de l'ancien français*, p. 47, § 4.2.1.1.1.)

Pour François de La Chaussée, Édouard et Jean Bourciez se seraient fourvoyés : « Quoi qu'on en ait dit, il est douteux qu'en Gaule du Nord le groupe

sk ait subi devant *o*, *u* final une interversion qui l'aurait amené à *ks*. [...]. Quant aux formes nominales, BOIS remonte au germanique *BOSK, MAROIS/MARAIS au francique *MARISK, probablement par l'intermédiaire des nominatifs pluriels *BOSKI, *MARISKI ; au cas régime singulier BOS (*Guillaume de Dole*, v. 4152 ; type picard) représentant *BOSCU, il n'y a pas trace d'interversion. »

Si l'on admet, avec François de La Chaussée que l'étymon est le pluriel **boski* et non le singulier **boscus*, il faudra expliquer d'une autre façon la formation de la diphtongue [ói] (François de La Chaussée n'en dit rien). Avec *[bóski], on a en effet affaire à un cas particulier de palatalisation de *k* + *i*, puisque *k* + *i* est appuyé ici par la consonne d'entrave [s]. On trouvera une nouvelle fois dans le livre de Zink une explication simple au problème (voir Zink, p. 230 : « *K, G, + E, I. Précession d'une sifflante* ») : « Comme pour les séquences *sty, sky* [*angústia* > *angoisse* et **piskiónem* > *poisson* ; voir Zink, pp. 225-226], l'appui d'un *s* implusif entraîne au stade *sts* de l'évolution, l'assimilation de *t* et la formation d'une géminée *yss'* palatalisée ». Le schéma d'évolution sera, du coup, totalement différent : *[bóski] > III^e s. *[bóski] ([k] palatalisé, noté avec [-] souscrit) > [bósti] ([t] palatalisé, noté avec [-] souscrit) > [bóstsi] ([ts] palatalisé, noté avec [-] souscrit) > [bóyss'i] (assimilation de *t* : *sts* > **s(s)s'* ; anticipation d'un yod en avant de la géminée : *ss'* > *yss'*) > VII^e s. [bóis] (amuïssement de la voyelle finale ; dépalatalisation complète du groupe et simplification de la géminée : *yss'* > *is*). La voyelle issue du yod se combine alors avec le [ói] pour former la diphtongue de coalescence [ói], qui évoluera comme dans le cas précédent ; d'où le schéma :

Germano-latin	*[bóski] (<i>o</i> ouvert ; <i>i</i> long)
III ^e siècle	*[bóski] ([k] palatalisé ; noté avec [-] souscrit) *[bósti] ([t] palatalisé ; noté avec [-] souscrit) *[bóstsi] ([ts] palatalisé ; noté avec [-] souscrit) *[bóyss'i]
VII ^e siècle	*[bóyss'↓] *[bóis]
2 ^e 1/2 du XII ^e siècle	[búes] (<i>e</i> fermé) [bwés] (balancement d'accent)
2 ^e 1/2 du XIII ^e s.	[bwé(s)] (<i>e</i> ouvert)
2 ^e 1/2 du XVIII ^e siècle	[bwa].

Ce schéma appelle le même commentaire que tout à l'heure. La palatalisation de *k* + *i* se déclenche au III^e siècle (y compris lorsque *k* + *i* est appuyé

par une sifflante). Si l'adoption du mot **bosci* avait été antérieure à la fin du IV^e siècle, le groupe palatalisé *yss'* aurait pu « conditionner » la diphthongaison du [ó]. On aurait alors eu : III^e s. **[boyss'i]* > 2^e 1/2 IV^e s. ***[búoyss'i]* > ***[búoy]* > ***[búois]* > ***[büeis]* > ***[bü(i)s]* ; le résultat aurait été ***buis* (à comparer avec LV **possyo* = LC *possum* qui *via* **[púoyssyo]* > *puis*).

Comme on voit, même lorsque l'on doit faire appel à d'autres sources pour trouver l'information manquante, le livre de Gaston Zink est conçu de façon à ne jamais laisser l'étudiant démuné. Il lui suffira d'établir un « pont » entre la source consultée et la *Phonétique historique du français*, en se reportant aux pages du sommaire (pp. 5-9). S'agissant du mot « bois », les explications proposées par Édouard et Jean Bourciez et par François de La Chaussée sont, l'une et l'autre, parfaitement recevables. Rien ne devrait donc interdire, si le questionnaire du concours portait l'étymon **bosci*, de rectifier en **boscus* ou vice-versa. Bien sûr, il faudrait plus que jamais se « couvrir », en précisant de qui l'on s'autorise, pour produire un schéma d'évolution différent du schéma attendu. Dans un « cas-limite » tel que celui-ci, l'idéal serait de présenter les deux théories en concurrence. On observera toutefois que Gaston Zink, contrairement à François de La Chaussée, considère le picard *bos* comme une forme réduite de l'AF *bois*, et non comme un régime issu en droite ligne de **boscu*. À ce compte, la filiation : **boscu* > *bois* > *bos* > *n'* infirme en rien la théorie de Bourciez père et fils.

Références bibliographiques

- ANDRIEUX-REIX Nelly (1993), *Ancien et moyen français : exercices de phonétique*, Paris, PUF, « Études littéraires ».
- BONNARD Henri (1979), *Synopsis de phonétique historique*, Paris, SEDES.
- BOURCIEZ Édouard (1930), *Précis de phonétique française*, Paris, Klincksieck.
- BOURCIEZ Édouard et Jean (1967), *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck, « Tradition de l'Humanisme », III.
- CERQUIGLINI Bernard (1989), *Éloge de la variante*, Paris, Seuil.
- CERQUIGLINI Bernard (1991), *La Naissance du français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 2576.
- CREVEL René (1966), « À propos d'une chanson de geste », dans *Le Clavecin de Diderot*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, « Libertés », pp. 37-38 (1^{re} éd. : Paris, Les Éditions surréalistes, 1932).
- DUFURNET Jean (1975), « Tzara et les anagrammes de Villon », *Europe*, n° 555-556 (juillet-août) [n° spécial Tristan Tzara], pp. 113-134.

- FOUCHÉ Pierre (1952-1958-1961), *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris, Klincksieck (I : *Introduction*, 1952 ; II : *Les Voyelles*, 1969 ; III : *Les Consonnes*, 1966).
- GOSSIN Charles-Théodore (1976), *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque française et romane », 2^e éd.
- JOHNSTON, Ronald C. (1987), *Orthographia gallica*, London, Anglo-Norman Text Society, « Plain Texts Series », n° 5.
- JOLY Geneviève (1995), *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, « U ».
- JOLY Geneviève (1999), *Fiches de phonétique*, Paris, Armand Colin, « U ».
- LABORDERIE Noëlle (1994), *Précis de phonétique historique*, Paris, Nathan, « Lettres 128 ».
- LA CHAUSSÉE François (de) (1982), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, « Bibliothèque française et romane », 2^e éd.
- LANLY Albert (1971), *Fiches de philologie française*, Paris, Bordas, « Études ».
- LÉONARD Monique (2000), *Exercices de phonétique historique*, Paris, Nathan, « Cahiers 128 ».
- POPE Milred K. (1952), *From Latin to modern French with especial consideration of anglo-norman. Phonology and Morphology*, Manchester, Manchester University Press, 2^e éd.
- QUEFFELEC Ambroise et BELLON Roger (1995), *Linguistique médiévale. L'épreuve d'ancien français aux concours*, Paris, Armand Colin, « U ».
- RAYNAUD DE LAGE Guy (2002), *Le Roman de Thèbes*, Paris, Champion, « Classiques français du Moyen Âge », n° 94-96.
- ZINK Gaston (1986), *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle ».